

Agression sur vol Air France

Par Fran78, le 22/04/2014 à 18:08

Bonjour,

Je souhaite porter plainte pour le comportement inqualifiable du personnel de bord (Mr. Alain) d'Air France, lors du vol AF1122 de Paris vers Munich de 21:00 le 18/04/2014.

En réponse à mon « pourrais-je avoir... », je me suis fait agresser une première fois, car je ne « parlais pas assez fort ». Puis une seconde fois, pour ma commande : un "Apfelschorle" (un jus de pommes avec de l'eau gazeuse) constitue en effet pour ce malpoli deux boissons. Ma voisine a elle-même noté la tonalité très agressive de mon interlocuteur.

Si on considère que pour ce vol (dans tous les sens du terme) j'ai payé 294 EUR et que je prends des antibiotiques pour soigner une "sinusite maxilaire droite aiguë" au moment des faits, cela est totalement inadmissible. Je n'ai eu aucune boisson de tout le trajet (malgré ma demande).

Comment puis-je faire respecter un minimum de Dignité Humaine dans ces conditions ? Merci d'avance de votre réponse

Par baloosse, le 23/04/2014 à 06:05

Bonsoir

Porter plainte pour un verre non servi...Je crois rêver!

On n'a pas bien parlé à ce Monsieur qui au vu de son texte devait le mériter! Les équipages ont en ras le bol des râleurs qui se croient tout permis à bord!

Portez plainte contre vos parents qui aurait du vous apprendre à plus de diplomatie et plus de sympathie!

On frise la bêtise pure! Changez de compagnie, ce serait plus logique.

DD

Par Fran78, le 23/04/2014 à 11:27

Vous devez avoir plus l'habitude de voyager sur Charter et de vous faire traiter comme un chien ...

C'est moi qui suis désolé pour vous!

Vous auriez apprécié ce verre d'eau autant que moi, si vous aviez comme moi une "sinusite maillaire droite aiguë" à soigner avec des antalgiques à ce moment là. Bien à vous